

*des Princes &c. Juin 1712.* 405

voient alors dans les *Ministres* que les *Communes d'Angleterre* ont déclaré *ennemis de la Reine & du Royaume*, les porta à tout entreprendre, sans consulter la *Cour de Vienne*, la *Diette de Ratisbonne*, ni les *Chapitres de Cologne & de Liege* : au premier coup d'œil les moins pénétrants découvrent assez que ce n'est pas le *droit* que les *Hollandois* ont recherché auprès des *Ministres d'Angleterre* dans cette occasion, mais plutôt *les forces de la Nation Britannique*, pour s'en servir à exécuter ce projet, afin de rendre cette *Republique* redoutable sur la *Meuse & sur le Rhin*, comme les mêmes forces l'ont renduë puissante sur l'*Escaut*, la *Lis*, & la *Riviere de Scarpe*. Pour que les *Lecteurs* soient en état de juger si cette reflexion est de quelque poids, on joindra ici les deux articles dont on vient de faire mention, qui d'ailleurs sont nécessaires à l'exactitude de l'histoire.

*Deux articles separez du Traité de  
Barriere &c.*

Comme dans les *Articles Preliminaires* signez à la *Haye* le 28. Mai 1709 par les *Plenipotentiaires de Sa M. I. de Sa M. de la G. B. & des Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies*, il est stipulé entre autres choses, que les *Seigneurs Etats Généraux* auront en toute propriété & souveraineté le haut quartier de *Gueldres*, selon le 52<sup>ème</sup> article du *Traité de Munster* de l'an 1648. comme aussi que les *Garnisons* qui se trouvent ou se trouveront ci-après de la part des *Etats Généraux* dans la *ville de Huy*, la *Citadelle*  
de

*Articles  
separez du  
Traité de la  
Barriere  
Hollandoise.*